

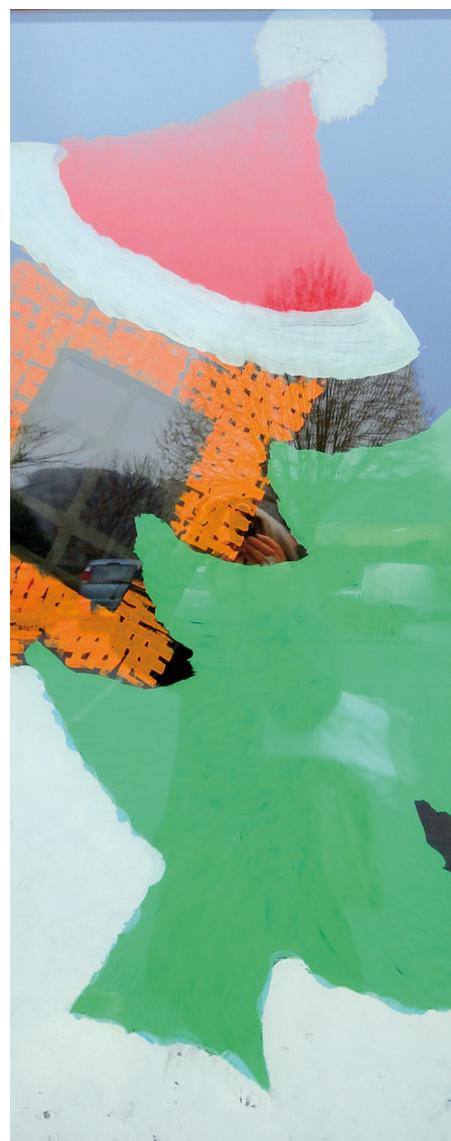
1<sup>er</sup> semestre  
2015



# Saint-Angeau

Bulletin municipal

Bonne année  
2015



**Édito du maire**  
**En bref...** p. 2

Maison de Santé /  
Aménagement du bourg et  
des villages / Projet éolien



**Vie municipale** p. 3

Réunions du conseil /  
Réponses au questionnaire /  
Infos / Les travaux / ...



**Histoire-patrimoine** p. 7

L'église Saint-Michel

**Vie scolaire** p. 8

Mot de l'APE / Le SIVOS /  
Le Permis Internet



**Vie associative** p. 10

Activités des associations /  
Calendrier des  
manifestations 2015



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'année 2014 s'achève. Après le passage du Père Noël un autre invité s'introduit chez vous : le bulletin municipal. Comme vous pouvez le constater, votre équipe municipale continue à s'investir dans des réalisations concrètes pour améliorer les services à la population et prépare les chantiers à venir en 2015. En septembre, la rentrée scolaire fut un moment émouvant avec la mise à disposition des enseignants et des enfants de nouveaux locaux spacieux. Ce fut également la mise en œuvre de la semaine de 4,5 jours, qui constitue un changement important et un travail conséquent des élus et des agents du SIVOS. La structure des WC publics place Joubert est construite, la réalisation de la plomberie, de l'électricité se fera fin janvier dès que les portes seront installées. L'ossuaire, au cimetière, est également terminé. En début d'année nous pourrons lancer l'opération de nettoyage et la remise en concession des tombes dites abandonnées.

La validation, par l'Agence Régionale de Santé, du projet de maison de santé est une excellente nouvelle et un atout pour l'avenir de St-Angeau. L'opération s'engagera en début d'année par la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre.

L'aménagement du bourg et des villages nécessitera de nombreux échanges avec les représentants du Conseil Général et le bureau d'études. Une phase test de plusieurs aménagements pourrait être engagée si les coûts ne sont pas excessifs.

Je voudrais remercier les élus qui m'accompagnent, le président, les membres et le personnel du SIVOS qui s'investissent pour les enfants, le personnel communal pour son soutien au quotidien, les responsables associatifs qui font le maximum pour animer St-Angeau.

À l'aube de cette nouvelle année, permettez-moi de vous présenter, en mon nom personnel et au nom de l'équipe municipale, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour vous et ceux qui vous sont chers.

C'est avec plaisir que je vous retrouverai le vendredi 9 janvier 2015 pour la traditionnelle cérémonie des vœux à la salle socioculturelle, à partir de 18 heures.

## En bref ...

### ➤ MAISON DE SANTÉ

Dans le précédent bulletin municipal nous vous annoncions que le projet de Maison de Santé devait être validé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) le 5 novembre 2014. Après le très bon dossier préparé et présenté par les professionnels de santé de St-Angeau, accompagné du chiffrage du projet immobilier, l'examen est réussi. Nous attendons en mairie le courrier confirmant cette validation. Le projet immobilier, situé Cour Marchande à l'emplacement actuel, devra respecter les différentes phases obligatoires : choix d'un architecte, demande de subventions, appel d'offres, choix des entreprises puis huit mois de travaux. Tout ceci devrait nous conduire vers une mise à disposition dernier trimestre 2016. Au service de tous, un beau projet pour St-Angeau va se concrétiser dans quelques mois.

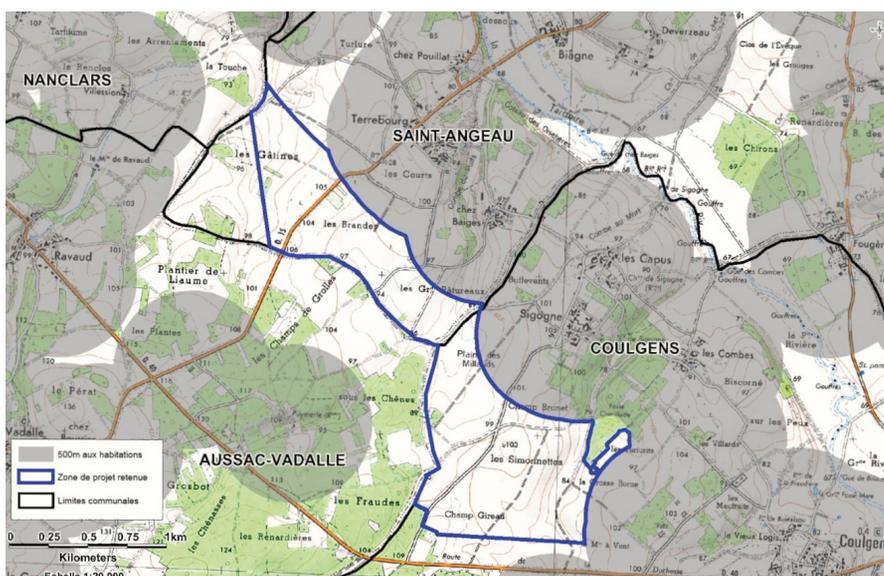
### ➤ AMÉNAGEMENT DU BOURG ET DES VILLAGES

Ce projet complexe, engagé par le conseil municipal en 2012, doit désormais être appréhendé par la nouvelle équipe. Pour ce faire, après une première réunion en juin, une seconde réunion s'est tenue en mairie le 1<sup>er</sup> décembre 2014, en présence du bureau d'études BETG, des représentants du Conseil Général gestionnaire des routes départementales et des élus municipaux. Cette nouvelle rencontre

avait pour but de se remémorer les ébauches présentées et de partager avec nous, élus, nos questionnements, nos souhaits, nos objectifs. Ce fut un moment d'échanges où chacun a pu s'exprimer, un vrai dialogue constructif qui a mis en évidence la difficulté à répondre totalement à la sécurité sans y adjoindre un minimum d'embellissement. Après deux heures de discussion, nous avons opté pour la réalisation d'une phase test sur les points qui nous paraissent les plus critiques en matière d'insécurité routière. La phase test consiste à implanter, pendant trois mois environ, une signalisation et des balises provisoires. L'expérimentation serait envisagée à l'entrée ouest du bourg (venant de Mansle à l'intersection RD6-RD15, rue des Saints Amant), les traversées de Terrebourg et Biagne. À l'issue de ce délai, un bilan sera établi et des conclusions tirées avant un lancement définitif du projet. Vous devez savoir que cette mise en place a un coût (frais d'études et panneaux). À ce jour nous attendons le chiffrage avant toute décision.

### ➤ LE PROJET ÉOLIEN COULGENS / SAINT-ANGEAU

EDF Énergies Nouvelles lancera en 2015 les études de faisabilité pour l'implantation d'un parc éolien sur les communes de Coulgens et St-Angeau. Ce projet porte sur le développement d'un parc de 6 éoliennes, soit 18 MW (entre 150 et 180 m de hauteur, en bout de pale), sur la zone de projet localisée ci-dessous. Ce parc éolien produirait l'équivalent de la





consommation électrique (chauffage inclus) d'environ 18 000 personnes et l'économie de 11 800 tonnes de CO<sub>2</sub>. L'ensemble des terrains concernés par les implantations possibles sont des parcelles agricoles privées ayant reçu l'accord des propriétaires et des exploitants. L'étude de ce projet nécessite diverses expertises qui seront initiées début 2015 ; un mât de mesure de vent de 100 m sera installé sur la commune de Coulgens. Si les résultats de l'étude sont concluants, des demandes de permis de construire et d'autorisation d'exploiter pourront être déposées dans le courant de l'année 2016. Les décisions seront délivrées par le Préfet.

### ➤ LES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Différentes décisions ont été prises lors des derniers conseils municipaux :

- désignation de Alain THILL en tant que référent Déchets pour faire le lien entre la population et CALITOM
- vote pour bénéficier de la prestation « secrétaire de mairie itinérant » : le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente peut mettre à disposition de la commune un(e) remplaçant(e) soit pour assurer une mission correspondant à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité, soit un remplacement temporaire d'un agent ou soit pour occuper un emploi vacant ne pouvant être pourvu de suite
- remplacement d'un agent en arrêt maladie (10 h hebdomadaires)
- versement par la communauté de communes du Fonds de Péréquation nationale des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) à la commune de St-Angeau à hauteur de 8 000 € ; s'ajoute à cela un supplément de 7 000 € en raison des efforts financiers supportés par la commune pour ses écoles

### Florilège d'idées proposées dans les questionnaires :

**Communication** : installer des panneaux d'affichages plus visibles, créer un site Internet, organiser de visites d'élus dans les villages, rencontrer plus souvent les élus

**Aménagements** : créer un lieu de pique-nique autour du pigeonnier et sur le terrain de la Barraude, embellir et sécuriser le bourg et les villages, favoriser la circulation des piétons

- création d'un poste de rédacteur et nouvelle répartition des charges de travail pour la secrétaire de mairie qui est aussi secrétaire du SIVOS : 25h hebdomadaires pour le SIVOS et 12h30 pour la commune
- possibilité de bénéficier de la prestation « Santé et prévention des risques professionnels » du Centre de Gestion de la Charente
- souscription d'une assurance « dommages ouvrage » pour les travaux d'agrandissement de l'école, s'élevant à 5264,05 €
- prise de compétence « Maison de santé » afin de ne pas laisser la communauté de communes gérer celle-ci
- modification des montants des concessions des terrains du cimetière et des cases au columbarium. Ainsi : une concession coûte 240 € (largeur 1,50 m), 480 € (largeur 2,50 m) pour les habitants de la commune. Pour les habitants hors commune, les montants sont les suivants : 300 € pour 1,50 m, 550 € pour 2,50 m. Les tarifs pour le columbarium sont les suivants : 500 € une case pour les habitants de la commune, 800 € pour une case pour les habitants hors commune. La durée des concessions terrain et columbarium reste inchangée, soit 50 ans
- approbation du transfert de compétence « création d'une maison de santé pluridisciplinaire à Aunac : réalisation des études, travaux et gestion des contrats » à la communauté de communes. Cela signifie que la maîtrise d'ouvrage du projet de la MSP d'Aunac sera assurée par la communauté de communes.

*Les dates des conseils municipaux sont affichées sur les panneaux à l'entrée de la mairie (intérieur et extérieur) et transmises à la Charente libre.*

**Animations / vie associative / lien social** : organiser plus de manifestations et de rencontres culturelles, un marché d'automne ou de Noël, proposer un numéro d'urgence pour les personnes isolées

**Permanence d'élus** à organiser sur les thèmes suivants : urbanisme, liens avec les services publics, économie locale

### ➤ LES RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE

En juin 2015, la nouvelle équipe municipale avait déposé, dans chaque boîte aux lettres, un questionnaire permettant à la population de s'exprimer sur différentes thématiques et projets de la commune. Nous tenons à remercier les personnes qui ont participé en nous remettant leurs questionnaires remplis. Compte-tenu du peu de retours (42 questionnaires remplis), il ne serait pas réaliste de se baser sur cette enquête pour dégager les grandes tendances et les souhaits de l'ensemble des habitants. Cependant cette action a permis de faire émerger quelques idées comme l'aménagement d'aires de pique-nique ou la création d'associations pour renforcer le lien social. Nous restons plus que jamais ouverts à vos propositions : vous pouvez à tout moment demander à nous rencontrer, nous déposer des messages dans la boîte aux lettres ou par courriel.

#### Le profil des personnes ayant répondu :

- en majorité des personnes vivant seules ou en couple, propriétaires d'une maison (82%) et habitant dans le bourg (77%)
- 59 % d'entre elles ont + de 65 ans, 22 % entre 30 et 50 ans et 15% entre 50 et 65 ans
- 32% se sont installées à St-Angeau pour raisons familiales, 22% pour raisons professionnelles, 18% pour des raisons liées à l'existence de services (écoles, commerces, etc.)

#### Bref survol des réponses :

- les questions prioritaires : l'environnement et le cadre de vie, la communication, le tissu économique, l'enfance et la scolarité, le lien social
- le bulletin municipal, principale source d'information, semble satisfaisant dans 56 % des réponses
- Dans le cadre de la Maison de Santé, l'installation d'un dentiste serait souhaitée
- les réponses aux questions concernant les commerces, très hétéroclites, ne permettent pas d'analyse précise
- les activités associatives (sport et culture) sont appréciées ainsi que les salles louées ou mises à disposition : des idées émergent pour renforcer les animations dans la commune.



## Zoom sur les travaux

### ► ÉLECTIONS DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Les conseillers départementaux vont désormais remplacer les conseillers généraux «*Les collègues électoraux sont convoqués le **dimanche 22 mars 2015** dans les départements pour procéder au renouvellement intégral des conseillers départementaux. Les élections auront lieu sur la base des listes électorales arrêtées le 28 février 2015. Le scrutin sera ouvert à 8h et clos à 18h. Le second tour de scrutin aura lieu selon les mêmes modalités le **dimanche 29 mars 2015** dans les cantons où il devra y être procédé.*»

Décret n° 2014-1424 du 28 novembre 2014

### ► UNE CELLULE ÉCOUTE ET LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE des personnes vulnérables de 60 ans et plus

Cette cellule d'écoute en Charente :

- réceptionne les appels téléphoniques des situations de maltraitance à domicile et en établissement
- analyse les situations, évalue les dangers
- oriente et suit le traitement des situations de maltraitance en partenariat avec les professionnels
- assure le lien avec le numéro national de lutte contre la maltraitance : le 3977

Permanence téléphonique du lundi au vendredi, 9h-12h : 05 16 09 50 90 (hors permanence : contacter le 3977)  
Pour toute correspondance : Conseil général de la Charente, Direction de la solidarité, Direction handicap dépendance, Service coordination et signalements, 31 boulevard Émile Roux, CS 60 000, 16917 Angoulême cedex 9.

### ► PLAN GRAND FROID

Deux numéros d'urgence sont à la disposition des personnes isolées de la commune pour demander de l'aide en cas de problèmes liés au climat. Nathalie Guillaumin-Pradignac au 06 70 14 62 29 ou Francesca Sabelle au 06 74 36 66 76

### Sanitaires publics place Joubert

Après une première tranche de travaux début 2014 (fondations, passage des réseaux d'eau et assainissement), la construction des WC publics a repris au cours de ce dernier trimestre. Le gros œuvre est aujourd'hui terminé et le bâtiment est hors d'eau. La pose des portes est programmée en janvier. Le crépi, l'électricité et le sanitaire seront effectués par la suite. Sauf problème particulier, ces WC publics devraient être utilisables à la fin du premier trimestre 2015.



### Restauration du pigeonnier

En bordure de Bonniere, sur le territoire de notre commune, ce beau pigeonnier est évidemment aujourd'hui déserté par les volatiles pour lesquels il avait été construit. Il fait partie de notre patrimoine et mérite d'être préservé. Le vieillissement de la toiture a nécessité quelques travaux de restauration qui ont été effectués par notre personnel technique.

### Des nouvelles fenêtres pour la salle associative

Le local situé à l'extrémité du terrain de boules Place de la Poste (autrefois cantine scolaire), et maintenant affecté en salle de réunion et d'activités pour les associations, a été l'objet de quelques aménagements dont vous avez été informés dans un précédent bulletin. Dans le cadre de l'amélioration thermique de ce local, les fenêtres et une porte ont été remplacées ces dernières semaines par des ouvertures nettement plus adaptées aux économies d'énergie. Une dépense à court terme pour des économies à moyen et long terme et pour un

meilleur confort des utilisateurs. Une grande partie de ces travaux a été financée par l'association «Les Amis de Saint-Angeau» que nous remercions vivement.

### Un ossuaire dans le cimetière

Le nombre de places disponibles dans notre cimetière devenant limité, il convenait de réfléchir sur des aménagements prochains, c'est-à-dire un agrandissement du cimetière ou une récupération des nombreuses tombes abandonnées. Le conseil municipal ayant opté pour cette seconde solution, une reprise des tombes va débuter en janvier. Ceci a conduit à l'aménagement d'un ossuaire, réalisé dans une partie du hangar à l'entrée du cimetière. L'aménagement intérieur qui débutera prochainement sera effectué en régie pour limiter les frais.

## Retour sur ...

### ► Le 11 novembre sous le signe du centenaire de la Grande Guerre

Comme il est de tradition, c'est en présence d'une bonne assistance que s'est déroulée la cérémonie commémorative du 11 novembre à St-Angeau. Moment de recueillement particulier puisque un siècle plus tôt se déclenchait cette terrible guerre qui vit tomber sous les balles et les obus, parmi des millions de vies humaines, de nombreux Angélusiens et voisins. Comme à chaque commémoration, des enfants, accompagnés de parents et enseignants, étaient venus effectuer un devoir de mémoire, et témoigner de leur respect envers nos «Poilus». Après les traditionnels dépôts de gerbes et lectures des messages officiels par J. Bourabier le maire, et L. Maupetit le président des ACPGM, nombreux se retrouvèrent à la salle socioculturelle pour découvrir une exposition préparée par Jacques Brun sur cette guerre 14-18, avant de partager le pot de l'amitié avec nos amis de St-Amant-de-Bonniere et St-Ciers.

## › Inauguration des nouveaux locaux de l'école en 2 étapes

En 2012 était prise la décision de réaménager le bâtiment abritant jadis la maréchaussée. Une étude et des travaux rondement menés ont permis d'ouvrir, en septembre dernier, de nouvelles salles pour l'école et les activités annexes (TAP).

Le samedi 20 septembre, les parents d'élèves et la population étaient invités à une visite des lieux, 80 personnes nous ont fait l'honneur de se déplacer, nous les en remercions.

Le samedi 18 octobre, étaient conviés à leur tour les autorités, les financeurs, les entreprises et les enseignants, pour officialiser l'ouverture de ces nouveaux locaux. C'est en présence des invités que Jacques Bourabier, le maire, coupa le ruban devant la porte du bâtiment, affichant une certaine fierté collective pour l'aboutissement de ce grand projet, au bénéfice des enfants et des professeurs des écoles. Il ne manqua pas d'exprimer sa grande satisfaction pour le travail réalisé et le respect des délais, remerciant à la fois les entreprises et les financeurs : l'État, la Région, le Département. La visite des locaux permit à tous de découvrir ces nouveaux espaces et surtout d'en apprécier la qualité et la fonctionnalité. De l'avis de tous : une magnifique réalisation ! Une manifestation à laquelle avaient répondu présents Nicole Bonnefoy (sénatrice et conseillère départementale), Joëlle Averlan (conseillère régionale), Corine Polès-Delplace (inspectrice de l'Éducation Nationale), Isabelle Auricoste (présidente du Pays du Ruffécois), Jean-Pierre De Fallois (président

de la communauté de communes du Pays Manslois), Céline Cordeau (directrice de l'école), Jean-Yves Morelle (président du SIVOS), Sophie Mevellec (directrice de la CDC), les enseignants et de nombreux maires, sans oublier les entreprises. Un grand merci à tous les acteurs et à toutes les personnes ayant honoré de leur présence ce moment important pour le développement de notre école. La sénatrice se félicita de l'aboutissement du projet et d'une très saine utilisation de l'attribution de l'aide parlementaire qu'elle a pu octroyer. Quant à Madame Averlan, elle s'est réjouie du résultat qui doit constituer un exemple dans le milieu rural.

## › Le traditionnel repas offert par la commune



Réunir annuellement toutes les personnes de plus de 65 ans de la commune autour d'une table constitue une tradition de la municipalité. Il s'agit là, au-delà du fait d'offrir un repas, de manifester notre volonté de donner à ces personnes l'occasion de partager un moment de convivialité et de se retrouver au moins une fois par an. Avant que chacun ne se mobilise pour les festivités de Noël, ce repas s'est déroulé dans la salle socioculturelle le samedi 15 novembre. Une centaine d'invités se retrouva donc pour déjeuner en présence des membres du conseil municipal au grand complet, de notre sénatrice Nicole Bonnefoy et de Jean-Pierre De Fallois, président de la communauté de communes du Pays Manslois. Il était plus de 14 heures quand on passa aux « choses sérieuses », après les discours du maire, de notre sénatrice et du président de la CDC, puis vint la présentation des recherches de Madame Bouleau et de Monsieur Figeroux (Amicale des Drôles et Drôlesses) sur St-Angeau pendant la guerre 14-18.



## › TÉLÉTHON

La municipalité s'est mobilisée samedi 6 décembre pour le Téléthon, grand moment de solidarité en faveur de la recherche sur les maladies génétiques. Sous le tivoili situé Place Joubert, une permanence a été tenue par les élus accompagnés de quelques bonnes volontés qu'il appartient de remercier particulièrement. La vente de crêpes et le dépôt de dons à cette occasion a permis de récolter la somme de 690 € (616 € en 2013). Les fonds des participants à la marche organisée l'après-midi ont également été versés à cette caisse. Un très grand merci à tous les généreux donateurs.

## › PLATEFORME «ÊTRE PARENTS...»

## › BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

- **Qui ?** : Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans
  - **Pour Quoi ?** : Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté
  - **Comment ?** : créez votre compte par Internet sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr) ou à la mairie de votre domicile
- Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16<sup>e</sup> anniversaire.
- En savoir + sur :** [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)



## ➤ BROYAGE DES SAPINS DE NOËL

calit'm  
SERVICE DÉPÊCHÉ



OFFREZ UN CADEAU À VOTRE JARDIN,  
"FÊTES" BROYER VOTRE SAPIN

Du 6 au 16 janvier prochain  
à Saint-Angeau

déposez votre sapin de Noël

sans sac et sans décoration

à l'emplacement matérialisé

au dépôt communal à la station d'épuration

(La Barraude)

LES SAPINS SERONT BROYÉS SUR PLACE

le vendredi 16 janvier 2015 à 10h30

Participez à cette démonstration et repartez avec du broyat

Le broyat de résineux produit un Paillis à fort pouvoir désherbant.  
Vous pouvez l'utiliser pour des végétaux plantés depuis plusieurs années  
et à enracinement non superficiel.

## ➤ LA CRÉATION D'UN OFFICE DE PÔLE DANS LE RUFFÉCOIS

L'Office de tourisme du Pays du Ruffécois est un EPIC (Établissement Public à caractère Industriel et Commercial). Il est administré par un comité de direction composé de 14 membres élus représentant le syndicat de Pays du Ruffécois et les CDC du territoire, et de 10 membres socioprofessionnels. L'équipe, constituée de 5 salariées, d'une comptable et d'une directrice, opère sous la présidence de Claudy Séguinar et la vice-présidence de Roland Vilneau. Ce nouvel Office de tourisme est compétent sur l'ensemble du territoire du Pays du Ruffécois.

**Siège :** Verteuil-sur-Charente-05.45.31.58.91

**Antennes :**

Aigre	05.45.21.26.70
Mansle	05.45.20.39.91
Montignac	05.45.22.71.97
Ruffec	05.45.31.05.42



Crédits photos : Stéphane CHARBEAU

# La CDC du Pays Manslois

Maison de Santé à St-Angeau

## La commune de St-Angeau s'investit au sein de la CDC

Les élus de la communauté de communes se sont réunis, depuis les élections, une fois par mois pour étudier et voter les différents projets du territoire. Le conseil communautaire du 18 septembre s'est tenu à la salle socio-culturelle de St-Angeau.

Voici un point non exhaustif sur les décisions et les votes de ces derniers mois : aide aux temps d'activités périscolaires, suivi du programme «Habiter mieux», des chantiers de restauration des églises de Nanclars et de Cellefrouin, soutien financier aux sportifs de haut niveau, interventions musicales en milieu scolaire et périscolaire, compétence « Maison de santé »\*, reversement d'une part de l'IFER aux communes dans le cadre des projets éoliens, aide aux entreprises, ...

\* La CDC a financé l'étude de faisabilité du projet de

## Le site Internet de St-Angeau bientôt hébergé sur celui de la CDC

Le site Internet de la communauté de communes du Pays Manslois va évoluer dans le courant du premier semestre 2015 pour pouvoir héberger gratuitement les sites des 27 communes de cette intercommunalité. Le futur site Internet de la commune de St-Angeau verra donc le jour dans ce contexte et servira de «modèle» pour les autres communes. Cet outil communautaire sera ainsi extrêmement complet et permettra une navigation fluide entre informations sur le territoire de la CDC et celles, plus locales, à l'échelle des communes. Voici un bel exemple de mutualisation au service de la population.

# Le Pays du Ruffécois



## SCoT : le Pays du Ruffécois se projette dans l'avenir

Depuis 2012, le Syndicat mixte du Pays Ruffécois s'est engagé dans un projet d'envergure : l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Son objectif ? Définir une stratégie commune de développement pour les quinze prochaines années afin de coordonner les politiques

d'aménagement à l'échelle du Pays tout en respectant l'identité propre de chacune des collectivités qui le constituent. Une large démarche de concertation s'ouvre jusqu'en 2017 afin de bâtir ensemble ce projet pour l'avenir du territoire.

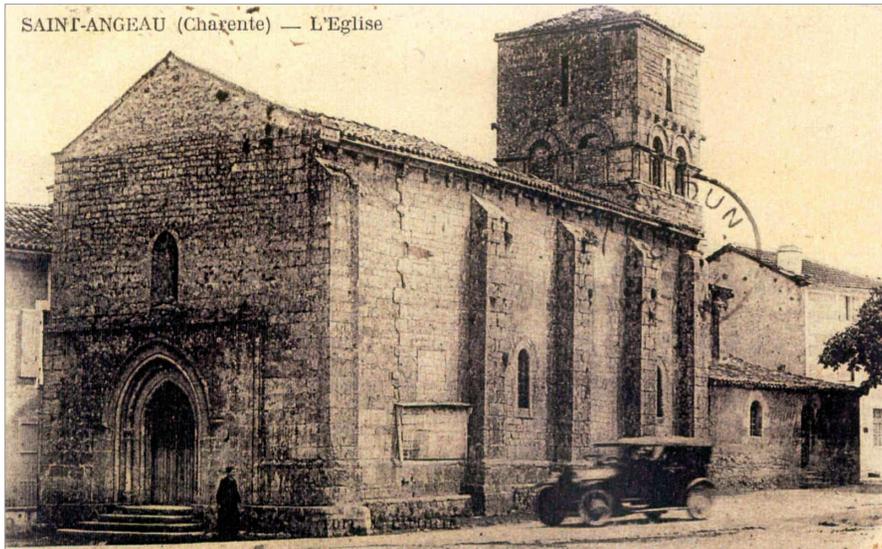
+ d'informations : Syndicat Mixte du Pays du Ruffécois / 05 45 20 34 94  
[pays.ruffecois.charente@wanadoo.fr](mailto:pays.ruffecois.charente@wanadoo.fr)



Tusson © Photo Stéphane Charbeau

# L'église Saint-Michel

## Morceaux choisis du bestiaire médiéval



*L'église Saint-Michel est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis le 29 novembre 1948.*

### Des histoires d'anges

Le choix du vocable Saint-Michel découle de l'implantation topographique de l'édifice, situé au point « culminant » du bourg, à 90 m d'altitude. Il était très courant, au Moyen Âge, et ce dès l'an Mil, de dédier les églises situées en hauteur à saint Michel, archange et prince des anges. Comme de nombreuses communes française, Saint-Angeau porte le nom du vocable de son église, mais ici de façon plus indirecte, en dérivant du mot ange (en référence à l'archange saint Michel).

### Une architecture romane d'une grande sobriété

Un premier édifice, modeste, fut construit au XI<sup>e</sup> siècle ; il était composé d'une nef unique couverte d'une simple charpente, d'une travée sous clocher et d'un chevet semi-circulaire. Vers 1125-1150, la population ayant probablement augmenté, l'église fut agrandie et embellie. Ainsi, les murs de la nef furent doublés par des arcatures pour supporter une lourde voûte de pierre, en berceau (forme de demi-cylindre). La nef a été prolongée d'une travée à l'ouest. L'aspect de l'édifice a été transformé lors des Guerres de Religion, au XVI<sup>e</sup> siècle : la voûte en pierre de la nef ainsi qu'une partie des murs latéraux ont été détruites par les troupes protestantes et la façade à demi ruinée. Des restaurations au XIX<sup>e</sup> siècle ont permis d'élever une nouvelle voûte, en brique, au-dessus de la nef et de remonter la partie supérieure de la façade.

### Une sculpture romane de toute beauté

Ce qui fait la plus grande richesse de l'église de Saint-Angeau est sa sculpture romane mêlant motifs végétaux et animaux issus du bestiaire médiéval. La plupart des chapiteaux de la nef sont ornés d'entrelacs végétaux parfois habités d'êtres humains. Ils semblent être largement inspirés de ceux de la cathédrale d'Angoulême et peut-être l'œuvre des mêmes ouvriers. L'extrême variété des modillons qui habitent et habillent la partie supérieure des murs de la nef et du clocher retient toute notre attention. Tout un monde médiéval surveille encore les passants qui pourtant ne prennent guère le temps de lever les yeux... sinon ils y observeraient des oiseaux, des monstres, des figures humaines et des motifs végétaux tout droit sortis de livres d'enluminures. Ici un personnage accroupi, là un moine en prière ; un peu plus loin un visage d'homme couronné et un buste féminin voisinent des monstres au museau tout en rondeur et des dragons enlacés. Ces sculptures nous invitent à plonger dans l'univers médiéval et sa symbolique où l'oiseau figure le Bien, les quadrupèdes et les monstres, eux, le Mal. L'animal est considéré, dans ce bestiaire, comme le principal miroir que Dieu offre à l'Homme. Ces modillons servent aussi souvent de figures apotropaïques : quand ils représentent le Mal, c'est pour mieux le repousser ! On comprend alors mieux le rôle de cette sculpture médiévale : orner l'édifice bien sûr, mais aussi servir de support aux messages moraux que l'Église voulait transmettre à la société alors largement illettrée...



## Découvrir le patrimoine roman tout en s'amusant

En novembre et décembre, une partie des temps d'activités périscolaires (voir p. 8), étaient consacrés au patrimoine. Caroline Desvars, agent du patrimoine de la CDC du Pays Manslois a animé, tous les vendredis, par petits groupes, des ateliers de découverte avec les enfants de 8 à 12 ans.

Ces moments privilégiés ont permis de les sensibiliser à leur patrimoine de proximité : l'église, que les enfants ne connaissent pas vraiment, même s'il appartient à leur environnement géographique proche, au cœur du bourg de St-Angeau.

Ainsi les apprentis du patrimoine se sont familiarisés peu à peu avec l'art roman en portant leur attention plus particulièrement sur les modillons aux motifs sculptés aussi variés qu'amusants. Après une visite de l'église et une phase d'observation minutieuse, ils avaient pour mission d'inventer d'autres modillons sortis de leur imagination pour le moins fertile.

Ce fut pour eux une découverte enthousiasmante de la sculpture romane qu'ils ne sont pas prêts d'oublier !





### ► LE MOT DE L'APE

#### Association des Parents d'Élèves

St-Angeau, St-Amant-de-Bonnieure et Ste-Colombe

L'Association des Parents d'Élèves a élu un nouveau bureau en début d'année scolaire. Aurélie Lacroix demeure présidente et prend le poste de trésorier, Mme Prévot reste secrétaire. Nous avons commencé cette nouvelle année par un vide chambre, qui malgré la concurrence, ce jour-là, n'a pas si mal marché. Nous avons financé le spectacle de fin d'année pour les deux écoles (mardi 16 décembre), qui s'est déroulé dans la salle socioculturelle de St-Angeau.



L'APE, grâce à ses manifestations, permet de financer ou co-financer les projets des écoles, proposés par les enseignants (les déplacements lors des sorties, les intervenants, petits matériels ...).

Nous attirons votre attention, car cette année, nous avons encore plus besoin de votre présence et de votre participation lors de nos manifestations, car l'école entière de St-Angeau veut se rendre au Paléosite de St-Césaire, continuer son cycle VTT et d'autres petites sorties. L'école de St-Amant-de-Bonnieure prévoit aussi un gros projet, celui de partir 3 jours en classe de découverte à l'île d'Oléron, avec les moyennes et grandes sections et CP. Les petits et les tout petits partiront eux aussi mais sur une journée, et d'autres projets sont également au programme pour l'école.

Cette année, au vu des beaux projets des enseignants, nous avons augmenté notre participation financière qui s'élèvera à 2000 € par école. C'est pourquoi, nous espérons que vous serez aussi présents à nos manifestations que les années précédentes. N'hésitez pas à en parler autour de vous !!! Retrouvez toutes nos manifestations dans le calendrier 2015 en p. 11. Nous tenons aussi à remercier les enseignants pour leur soutien et leur participation ainsi que les municipalités. Enfin, l'APE vous présente ses vœux pour l'année 2015.

L'équipe de l'APE

## SIVOS

### Bilan positif pour les TAP

[SIVOS : Syndicat Intercommunal à vocation scolaire, pour les communes de Saint-Angeau, Saint-Amant-de-Bonnieure et Sainte-Colombe]

Dans le cadre de la modification des rythmes scolaires, le SIVOS a mis en place, depuis la rentrée de septembre 2014 les temps d'activités périscolaires (TAP). Chaque jour, près de 80 enfants retrouvent, après l'école, les animateurs employés par le SIVOS (Charlotte Pintureau, Annie Vallée et Priscilla Lepage sous la responsabilité de Adrien Wojtera) pour pratiquer des activités sportives, manuelles ou culturelles. Ces TAP ont lieu les lundis et mardis de 15h45 à 16h30 et les jeudis et vendredis de 15h30 à 16h30.

La communauté de communes du Pays Manslois apporte son plein soutien au SIVOS en finançant les interventions des animateurs du Centre social et culturel du pays Manslois et en mettant à disposition pendant quelques cycles, Caroline

Desvars, agent du patrimoine à la CDC du Pays Manslois (voir p. 7).

### Des bénévoles en 2015

Dès la rentrée de janvier, une équipe de bénévoles, que nous tenons à remercier chaleureusement, s'est proposée pour enrichir la palette des propositions d'activités faites aux enfants : éveil à l'histoire de l'art, théâtre, foot, contes, cuisine, etc. Ces activités vont se mettre en place dans le premier semestre 2015 pour le plus grand bonheur des enfants qui apprécient particulièrement de se retrouver tous ensemble pour partager ces moments de détente et de découverte.

Nous vous souhaitons à tous, une bonne année 2015.

L'équipe du SIVOS

## LE PERMIS INTERNET POUR LES ENFANTS

Si avant de laisser circuler un enfant seul dans la rue, on lui apprend les règles de prudence indispensables, sur Internet, c'est la même chose. Avant de laisser un jeune utiliser Internet seul, il faut s'assurer qu'il a assimilé les règles élémentaires de vigilance, de civilité, et de responsabilité sur Internet. Voici les grands objectifs du « Permis Internet pour les enfants », mis en place par La Gendarmerie nationale et l'association AXA Prévention.

Les élèves de CM1-CM2 ont ainsi passé brillamment leur permis le 4 décembre 2014 sous la houlette du major Le Rosignol et de l'adjudant-chef Massonnaud,



de la Brigade de Gendarmerie de Mansle et Céline Cordeau, directrice de l'école. Il est à noter que l'école de St-Angeau est la première de son arrondissement à bénéficier de ce dispositif. Un grand bravo à tous les Internauts en herbe !



Le Père Noël est venu, cette année, en side-car pour retrouver les enfants des écoles à l'issue du spectacle offert par l'APE, mardi 16 décembre 2014.

# Les nouvelles des associations de St-Angeau

## AMICALE DES ACPG-CATM-TOE-VEUVES de St-Angeau, St-Amant-de-Bonnieure, St-Ciers

C'est avec plaisir que l'Amicale constate que de nombreuses personnes assistent aux cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre sur nos trois communes. L'Amicale remercie la présence d'un nombreux public et surtout celle des enfants et de leurs enseignants, les militaires, les sapeurs pompiers de Mansle et nos porte-drapeaux. Les cérémonies du 8 mai 2015 se dérouleront de la manière suivante : St-Amant-de-Bonnieure, St-Angeau, St-Ciers. L'Assemblée Générale de l'Amicale aura lieu le dimanche 18 janvier 2015 à 10h.

## LE COMITÉ DES FÊTES DE TERREBOURG

CYCLO-CROSS de St-Angeau - 1<sup>er</sup> novembre 2014

C'est un superbe plateau qui s'est présenté sur le terrain de La Barraude avec 90 engagés toutes catégories, dont les plus connus : Sébastien Bouchet, Valentin Petiteau et Loïc Herbreteau. Les conditions météo ayant permis de disposer d'un terrain sec, la course fut certes un peu moins difficile, ceci ne veut pas dire que le spectacle ne fut pas de qualité. Sur ce circuit dont les amateurs de cyclo connaissent la difficulté et la sélectivité, 3 hommes prirent les devants dès le 1<sup>er</sup> tour : Sébastien Bouchet, Loïc Herbreteau et Julien Surville. À l'arrière on essayait bien de s'accrocher malgré la cadence infernale imposée par le trio de tête, notamment Loïc Herbreteau, habitué du circuit. D'ailleurs au 3<sup>e</sup> tour, il se retrouvait seul à l'avant de la course, creusant l'écart au fil des tours. Il passa effectivement la ligne d'arrivée bien avant les autres sous les applaudissements du public. Derrière, la lutte continuait pour les places d'honneur et Julien Surville devança Alexis Morange pour la 2<sup>e</sup> place. En avant première, les courses réservées aux plus jeunes furent très disputées, permettant d'ailleurs à quelques

locaux de montrer leurs talents. Coup de chapeau à Quentin Zandrini et Corentin Sarnecki de l'UA La Rochefoucauld, ils décrochent le titre de Champion de la Charente, le premier en cadets, le second en minimes. À féliciter aussi : Nicolas Paulet, Mathéo Zoccarato, Thomas Philippon du Guidon Manslois pour leur place sur un podium. Chez les Féminines, la course a été remportée par Sandra Léaud (Cycle Poitevin). À noter que ces épreuves comptaient pour la désignation des Champions de la Charente. En lever de rideau, dès 13 h une cinquantaine de vététistes se lançaient sur le circuit pour un temps de 10, 20, 30 ou 45 min selon les catégories. Le Comité des Fêtes de Terrebourg remercie : ses bénévoles pour leur aide précieuse, les commerçants pour leur participation, le public qui s'est déplacé en grand nombre.

*Prochains RDV : 4-5 avril 2015 (week-end de Pâques) - Critérium des 2 Vallées / 24 mai 2015- Circuit des Anges (école de Cyclisme).*

L'Assemblée Générale aura lieu samedi 10 Janvier 2015.

### Classements du Cyclo-Cross de St-Angeau

**Seniors-Espoirs** : 1<sup>er</sup>-Loïc Herbreteau (CC Marmande), 2<sup>e</sup>-Julien Surville (CC Mainsat-Evaux), 3<sup>e</sup>-Alexis Morange (UV Limoges) / **Juniors** : 1<sup>er</sup>-Jacques Abisor (ACJAR), 2<sup>e</sup>-Paul Fournier 5VCCO La Rochelle), 3<sup>e</sup>-Baptiste Trichot (UV Poitiers) / **Cadets** : 1<sup>er</sup>-Lucas Boniface (Condat), 2<sup>e</sup>-Quentin Zandrini(UALR), 3<sup>e</sup>-Théo Lavallade (TC Chateaubernard) / **Minimes** : 1<sup>er</sup>-Corentin Sarnecki(UALR), 2<sup>e</sup>-Nicolas Paulet (Guidon Manslois), 3<sup>e</sup>- Mathéo Zaccarato (Guidon Manslois) / **Benjamins** : 1<sup>er</sup>-Fabien Potet (CA Civray), 2<sup>e</sup>-Rafael Delhomme (Cycle Poitevin), 3<sup>e</sup>-Thomas Philippon (Guidon Manslois) / **Féminines** : 1<sup>ère</sup>-Sandra Léaud (Cycle Poitevin), 2<sup>e</sup>-Sandrine Richard (VC Mauriac), 3<sup>e</sup>-Valérie Sapena-Zaragosa (Angoulême VC) / **Champions de la Charente** : Espoirs-Seniors : Damien Delhomme (TC Chateaubernard), Féminines : Valérie Sapena Zaragosa (Angoulême VC), Juniors : Jacques Abisor (ACJAR), Cadets : Quentin Zandrini (UA La Rochefoucauld)



## ➤ MÉLUSINE

Venez vous distraire avec les activités de l'Association Mélusine :

- La danse de salon vous attire ? alors rendez-vous chaque mois pour le stage de votre choix avec Sylvain, à la salle socioculturelle St-Angeau (tél. Derobinson Christine 06.76.45.80.34).
- Une petite séance tonique de gym, chaque mardi soir, au logis de St-Amant-de-Bonnieure (tél. Castera Nathalie 06.11.30.44.42).
- Quelques cours de musique avec l'École de Musique d'Angoulême tous les jeudis après-midi et soir à St-Angeau (tél. M. Roche 05.45.38.39.07), cours individuel ou collectif à partir de 5 ans.



## ➤ LE CERCLE DE YOGA

Les cours de Yoga ont repris le 17 septembre 2014. Ils sont ouverts à tous, les mercredis, de 18h30 à 19h45. L'inscription est possible toute l'année. Les postures sont adaptées en fonction des capacités de chacun. Ce type de Yoga est donc destiné à tous et ne nécessite aucune expérience particulière. Chacun pratique à son rythme et selon une règle d'or : ne pas forcer.



### LES DRÔLES ET DRÔLESSES

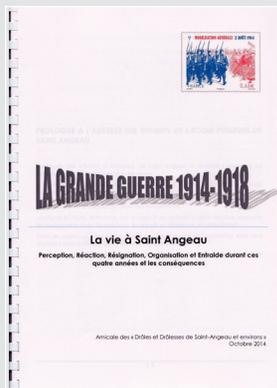
Goûter d'automne,  
le 11 octobre 2014

À cette occasion l'amicale a invité toutes les associations de la commune pour un échange de communication. L'amicale se présente, pour ce faire, à l'aide d'un diaporama, composé de photos prises tout au long de la vie de l'amicale et commenté par Jacques Figeroux. La brochure « La grande guerre 14/18, la vie à St-Angeau » mise en page par le Conseil d'Administration, est mise à la disposition des participants. Madame Jany Bouleau, donne quelques renseignements glanés dans les archives ou souvenirs concernant la vie des femmes pendant la guerre 14/18 : documents qui feront l'objet d'un livret. Les participants se dirigent alors vers un buffet décoré et approvisionné par le conseil d'administration.



Le 15 novembre 2014

Au cours du repas traditionnel de fin d'année, Monsieur le Maire a demandé à Jacques Figeroux de présenter et détailler la brochure « La grande guerre 14/18 ». On a suivi le canevas écrit par Madame Boiteau (institutrice) pendant cette période, puis évoqué les 45 Morts pour la France de la commune, en particulier l'hommage rendu par Monsieur le Maire à Jules Couard lors d'une cérémonie à la nécropole nationale « Maison bleue » de Cormicy (Marne). Madame Jany Bouleau a rappelé l'œuvre des femmes pendant la guerre et la situation des « Pupilles de la Nation ».



### LE CSSA poursuit sa restructuration

La progression du club de foot de St-Angeau est constante depuis quelques années en terme d'effectif mais aussi de structuration. De quelques joueurs et une poignée de bénévoles en 2008 le CSSA a progressivement atteint en 2014 le niveau qu'il avait à la fin des années 90 où il disposait de 3 équipes seniors et des équipes de jeunes dans toutes les catégories d'âge (pour les U 15 et U 18 le club est en entente avec les Coqs Rouges de Mansle). À ce jour le club compte 167 licenciés dont 85 jeunes. Parallèlement le club s'est structuré en s'appuyant sur des dirigeants toujours plus dévoués, plus nombreux (près de 30 encore cette saison) et mieux formés. Le CSSA a aussi fait le choix de professionnaliser son école de foot, en embauchant un salarié éducateur depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014. Il s'agit pour l'équipe dirigeante d'appuyer le formidable travail des bénévoles, mais aussi de répondre à une exigence de plus en plus forte des parents sur l'encadrement de leur(s) enfant(s), permettre au final à ses jeunes de progresser dans leur sport, pour intégrer demain les équipes seniors. Fabien MARCHESSON a pour objectif premier de structurer l'école de foot en épaulant et encadrant les éducateurs en place. Malgré sa jeune expérience d'éducateur diplômé il apporte un grand plus à la formation sportive de nos jeunes et déjà les progrès se font sentir au niveau de leur performance individuelle mais aussi des résultats des équipes. Pendant les vacances d'octobre il a co-organisé deux stages pour les U 11 et les U 13 qui ont rencontré un véritable succès ce qui permettra de reconduire cette expérience en 2015. De surcroît notre école de foot accueille depuis la rentrée une dizaine de filles qui prennent un plaisir fou chaque mercredi aux entraînements. Mais la mission de Fabien ne se résume pas à la formation des jeunes footballeurs ; à partir de 2015 il va participer dans certaines écoles primaires comme St-Angeau ou encore Tourriers aux travaux réalisés

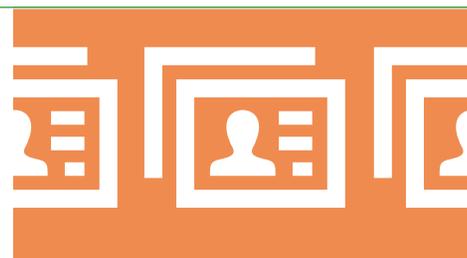


dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires. Fabien partage également son temps de travail dans des travaux administratifs, d'entretien, de rangement et de communication.

Autre nouveauté de la saison 2014/2015 la création d'une équipe Foot Loisir qui va permettre aux anciens qui avaient délaissé le foot, faute de temps et de condition physique, de retrouver le plaisir de taper dans le ballon le vendredi soir, de temps à autre, sans les contraintes du championnat. Déjà ils ont effectué plusieurs rencontres amicales et comptent bien se retrouver en 2015 aux beaux jours pour continuer à assouvir leur passion.

L'équipe dirigeante tient une nouvelle fois à remercier chaleureusement les partenaires qui soutiennent le club soit en offrant des jeux de maillot (cette année l'entreprise de transport Philippe Cazaubon de Mont de Marsan, le salon de coiffure M'Coif Fée de Mansle, le garage Slavko de Vadalle et l'entreprise de maçonnerie Germain de Mouton) et en participant au financement du calendrier annuel. Remerciements aussi, bien sûr, à la municipalité et aux employés communaux pour leur aide précieuse à la bonne marche du club. Remerciements aux habitants de St-Angeau et des environs qui déposent leurs vieux papiers, revues, publicités ou autres cartons dans la benne réservée à cet effet ; le produit de la vente de ces vieux papiers sert exclusivement au bon fonctionnement de l'école de foot.

Le CSSA souhaite à tout le monde d'excellentes fêtes de fin d'année et invite tous les amoureux du ballon rond à venir au stade voir les jeunes le samedi et les seniors le dimanche en 2015.



# Manifestations 2015

## Les dates à ne pas manquer

- **Mercredi 7 janvier** : assemblée générale de l'association Les amis de St-Angeau
- **Samedi 10 janvier** : assemblée générale du Comité des fêtes de Terrebourg et galette, salle socioculturelle (St-Angeau)
- **Dimanche 18 janvier - 10h** : assemblée générale de l'ACPG-CATM, salle des associations (St-Angeau)
- **Samedi 24 janvier** : assemblée générale du Tennis Club, salle des associations (St-Angeau)
- **Samedi 24 janvier, 14h30-16h30** : stage de danse de Salon, salle socioculturelle (St-Angeau), organisé par l'association Mélusine
- **Dimanche 1<sup>er</sup> février - 13h30** : loto, salle socioculturelle (St-Angeau), organisé par l'APE
- **Samedi 21 février** : repas à thème, salle socioculturelle (St-Angeau), organisé par le CSSA
- **Samedi 28 février, 14h30-16h30** : stage de danse de Salon, salle socioculturelle (St-Angeau), organisé par l'association Mélusine
- **Samedi 14 mars** : carnaval - défilé dans les rues de St-Angeau puis goûter, salle socioculturelle (St-Angeau), organisé par l'APE
- **Samedi 21 mars, 14h30-16h30** : stage de danse de Salon, salle socioculturelle (St-Angeau), organisé par l'association Mélusine
- **Samedi 28 mars** : soirée théâtre, salle socioculturelle (St-Angeau), organisée par l'association des donateurs de sang
- **Samedi 4 et dimanche 5 avril** : Critérium des Deux Vallées, St-Angeau, organisé par le Comité des fêtes de Terrebourg
- **Samedi 11 avril** : loto, salle socioculturelle (St-Angeau), organisé par le CSSA
- **Samedi 25 avril, 14h30-16h30** : stage de danse de Salon, salle socioculturelle (St-Angeau), organisé par l'association Mélusine
- **Dimanche 26 avril** : assemblée générale de l'Amicale des Drôles et Drôlesses suivie d'un repas, salle socioculturelle (St-Angeau)
- **Dimanche 3 mai** : Floralies, place Joubert (St-Angeau), organisées par l'APE
- **Vendredi 8 mai** : cérémonies à St-Amant-de-Bonnieure, St-Angeau et St-Ciers-sur-Bonnieure, organisées par l'ACPG-CATM
- **Vendredi 8 mai** : vide grenier, esplanade du logis (St-Amant-de-Bonnieure), organisé par le CSSA
- **Samedi 23 mai, 14h30-16h30** : stage de danse de Salon, salle socioculturelle (St-Angeau), organisé par l'association Mélusine
- **Dimanche 24 mai** : Circuit des Anges, organisé par le Comité des fêtes de Terrebourg
- **Samedi 30 mai** : repas moules/frites, esplanade du logis (St-Amant-de-Bonnieure), organisé par le CSSA
- **Samedi 13 juin** : randonnée pédestre dînatoire, esplanade du logis (St-Amant-de-Bonnieure), organisée par le CSSA
- **Samedi 20 juin** : manifestation commune CSSA et Comité des fêtes de St-Amant-de-Bonnieure, esplanade du logis (St-Amant-de-Bonnieure)
- **Samedi 27 juin** : kermesse et repas champêtre le soir à l'occasion de la fête des écoles, terrain de la Barraude (St-Angeau), organisés par l'APE
- **Dimanche 30 août** : brocante de St-Angeau, organisée par l'association Les Voisins
- **Samedi 10 octobre** : goûter d'automne, salle socioculturelle (St-Angeau), organisé par l'Amicale des Drôles et Drôlesses
- **Dimanche 1<sup>er</sup> novembre** : Cyclocross, terrain de la Barraude (St-Angeau), organisé par le Comité des fêtes de Terrebourg
- **Mercredi 11 novembre** : cérémonies à St-Ciers-sur-Bonnieure, St-Angeau et St-Amant-de-Bonnieure, organisées par l'ACPG-CATM

## TOUTE L'ANNÉE

- Tous les **martis** :
  - cours de gym, salle du logis de St-Amant-de-Bonnieure, de 20h30 à 21h30, organisés par Mélusine
  - atelier des artisans, salle des associations de St-Angeau, de 14h à 17h, organisé par Les Amis de St-Angeau
- Tous les **mercredis** :
  - cours de yoga, salle socioculturelle de St-Angeau, de 18h30 à 19h45
  - atelier des arts, salle des associations de St-Angeau, de 10h à 12h, et pétanque, de 14h à 17h, organisés par Les Amis de St-Angeau
- Tous les **jeudis** :
  - cours de musique adultes et enfants de plus de 5 ans, de 14h à 19h, salle des associations de St-Angeau, organisés par Mélusine
  - fléchettes, salle des associations de St-Angeau, de 19h à 21h, organisées par Les Amis de St-Angeau
- Le premier **vendredi** du mois :
  - le coin café, salle des associations de St-Angeau, de 10h à 12h, organisé par Les Amis de St-Angeau

## À NOTER :

- **17-18-19 juillet 2015** : loto, salle Alpha-Loisirs les 3 Chênes, Angoulême, organisé par le Comité des fêtes de Terrebourg
- **19 août 2015** : loto, salle Alpha-Loisirs les 3 Chênes, Angoulême, organisé par le Comité des fêtes de Terrebourg





# INVITATION

à toutes les angélusiennes  
et tous les angélusiens

Jacques BOURABIER,  
maire de Saint-Angeau  
& les membres du conseil municipal

ont le plaisir de vous inviter  
à un moment convivial  
à l'occasion des vœux

Vendredi 9 janvier 2015 à 18h  
à la salle socioculturelle  
de Saint-Angeau.

Nous vous attendons nombreux  
et serons ravis d'accueillir  
les nouveaux arrivants  
dans notre commune.



## Mairie de Saint-Angeau

2 Place Arsène Roudy  
16 230 Saint-Angeau  
tél : 05.45.39.21.45  
fax : 05.45.20.70.85

mail : mairie.saint.angeau@wanadoo.fr

### Ouverture :

du lundi au jeudi : 9h-12h30  
vendredi : 9h-12h30 et 14h-16h

Directeur de publication : Jacques BOURABIER  
Impression : Médiaprint, 16260 Chasseneuil-sur-Bonnieure  
400 exemplaires  
Dépôt légal : décembre 2014



## CARNET D'ADRESSES

• **Communauté de communes du Pays Manslois** : 5 av. Paul Mairat, BP 20017, 16230 Mansle - tél. 05.45.20.71.33  
cdc.paysmanslois@wanadoo.fr  
www.paysmanslois.fr

• **Pays du Ruffécois** : rue du Château, BP 90033, 16230 Mansle - tél. 05.45.20.34.94  
pays.ruffecois.charente@wanadoo.fr  
www.paysduruffecois.com

### › MÉDECINS

• **BERNON Claude** : 7 Place Arsène Roudy, 16230 St-Angeau - tél. 05.45.39.28.75  
• **BOWRING Amy** : 5 Cour Marchande, 16230 St-Angeau - tél. 05.45.39.26.38  
• **TROUVÉ Antoine** : 5 Cour Marchande, 16230 St-Angeau - tél. 05.45.39.26.38

### › INFIRMIÈRES

• **FERRANT Catherine**  
• **AUGIER Séverine**  
• **LARRET Julie**  
tél. 05.45.39.22.72

### › PHARMACIE

• **BARON François** : 2 rue de Neufgrange, 16230 St-Angeau - tél. 05.45.39.22.62

### › KINÉSITHÉRAPEUTE

• **FRANÇOIS-FULGENCE Emmanuelle** : 3 Cour Marchande, 16230 St-Angeau - tél. 05.45.92.20.35

### › ÉCOLES

• **École primaire** : 09.60.09.98.61  
• **École maternelle** : 05.45.39.22.68  
• **Garderie périscolaire** : 05.45.20.35.66

### › URGENCES

• **SAMU** : 15  
• **Pompiers** : 18  
• **Gendarmerie** : 17

### › SERVICES

• **LA POSTE** : tél. 05.45.39.21.46  
ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi, 9h-12h  
• **Préfecture de la Charente** : rue de l' Arsenal, 16016 Angoulême, tél. 0821.803.016  
• **Centre social** : rue Martin, 16230 Mansle, tél. 05.45.22.72.11  
• **Pôle Emploi** : 31 Place des martyrs de l'occupation, 16700 Ruffec, tél. 05.45.30.78.30

• **Mission locale** : Mairie, 16230 Mansle tél. 05.45.29.55.10 (Mme Beaumont)

• **ADMR** : avenue de Korb, 16230 Mansle, tél. 05.45.20.77.48

• **APCP La Tardoire** : 13 rue Charles, Mansle, tél. 06.50.30.80.24

• **Taxi Nord Charente** : rue de La Rochefoucauld, 16230 St-Angeau, tél. 06.33.44.47.87

• **Étude notariale Danton-Ferrant** : 1 rue Traversière, 16230 St-Angeau, tél. 05 45 39 21 32

## ASSOCIATIONS

• **Amicale des ACPG - CATM** - L. Maupetit, président : 05.45.39.29.24  
laurent.maupetit0304@orange.fr

• **APE** - A. Lacroix, présidente : 05.45.93.24.02  
lacroix.aurelieetdavid@hotmail.fr

• **Club des Amis de St-Angeau** - S. Millward, présidente : 05.45.22.87.36

• **Comité des Fêtes de Terrebourg** - L. Maupetit, président : 05.45.39.29.24  
laurent.maupetit0304@orange.fr

• **CSSA** (Club sportif de St-Angeau) M. Piat, président : 05.45.38.37.59  
michel.piat@orange.fr

• **Drôles et Drôlesses** - J. Brunet, président : 05.49.59.42.60 / O. Maupetit, vice-présidente : laurent.maupetit0304@orange.fr

• **Mélusine** - B. Daubigné, président - I. Allard, trésorière 05.45.20.77.31  
isabelle.allard7@wanadoo.fr

• **Société de chasse** - D. Jaulin, président : 06.07.27.00.03

• **Sport et Santé** - L. Faure, présidente : 05.45.39.90.34

• **Tennis Club** - A. Thill, président : 06.85.64.90.63- thillmat@wanadoo.fr

• **Les Traînes Galoches** - A. Boncour, présidente : alnoma16@gmail.com

• **Les Voisins** - S. Martin, président : 05.45.39.21.27  
sab.martin2@wanadoo.fr

• **Yoga Club** - Rolande Chagnaud, présidente - J. Rocher, prof. 06.73.38.58.34  
joseretterocher@yahoo.fr